



**ATTESTATION DE DEPOT DE FONDS A UN
COMPTE BLOQUE « CAPITAL SOCIAL »**

Art. 78 et 83 loi du 24/07/66

Art. 62 décret du 23/03/67

Je soussignée Chantal BOONE DE LAPEROUSE agissant en qualité d'attachée commerciale clientèle spécialisée

de la CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL D'AQUITAINE , ayant son siège au 106 quai de Bacalan - 33300 BORDEAUX, et immatriculée au Registre du commerce et des Sociétés de Bordeaux sous le n° 434 651 246

Atteste qu'une somme de 1000 € a été versée à un compte bloqué 23147492332

Pour la société en formation SAS 360T974.

A l'agence de BORDEAUX PALAIS DE JUSTICE.

Le versement se décompose comme suit :

Dépositaire	Montant
360 TRANSACTIONS	600€
LAFONT Gaetan	400 €

La Caisse Régionale agit ainsi à titre de simple dépositaire agréé désigné par la législation des Sociétés et décline toute responsabilité quant à l'origine des fonds déposés et leur utilisation après déblocage.

Fait à Bordeaux

le 12/12/2025

Signature,

**CA CRÉDIT AGRICOLE
D'AQUITAINE**
Espace Pro Bordeaux Centre
10, Rue Du Dr Nancel Penard - 33000 BORDEAUX
Tél. 05 57 35 21 10 - Fax 05 57 35 21 15
pro.bxcentre@ca-aquitaine.fr